



Saint-Brieuc, le 14 décembre 2015

Communiqué de presse

Le Département des Côtes d'Armor lance un appel à projets "e-tourisme". L'objectif est renforcer l'attractivité touristique du territoire et d'améliorer sa notoriété sur le web, en permettant aux professionnels de s'adapter aux nouveaux comportements d'achat de leur clientèle.

"Emplois non délocalisables, apport économique considérable, promotion de notre territoire et de nos savoir-faire, le tourisme est une priorité de notre projet politique. L'innovation numérique doit être au service de notre tourisme."

Alain CADEC, Président du Département des Côtes d'Armor.

Dix projets, portés par des professionnels du tourisme ou des groupements d'entreprises, seront soutenus par le Département, en coopération avec Côtes d'Armor Développement et la Chambre de Commerce et d'Industrie(*).

Ce dispositif d'accompagnement a deux objectifs :

- Améliorer les outils numériques par la création ou la refonte d'un site Internet avec une stratégie de référencement et de notoriété (liens avec les réseaux sociaux, gestion multilingue, réservations et paiement en ligne, formulaire de contact...).
- Développer des compétences permettant de maîtriser ces outils, et notamment la mise à jour et l'animation des sites Internet (gestion de contenu, rédaction pour le web...).

Les professionnels du tourisme peuvent dès à présent retirer un dossier de candidature à :

Département des Côtes d'Armor

Direction de l'économie, de l'emploi et des territoires | Dispositif "e-tourisme"
9, place du Général de Gaulle | CS 42371
22023 Saint-Brieuc | Cedex 1
ou par mail à : contactdeet@cotesdarmor.fr

Les dossiers sont à déposer avant le 15 février 2015 (à l'adresse ci-dessus).

Renseignements : tél. 0 810 810 222.

() Les porteurs de projet pourront solliciter la CCI des Côtes d'Armor pour un accompagnement à la préparation du dossier de candidature.*

Contact

Nolwenn TIREL

Attachée de presse

02 96 62 62 19 | 06 33 50 44 31

nolwenn.tirel@cotesdarmor.fr